

Le tourisme fluvial en Franche-Comté : une destination idéale pour cet été !

La situation actuelle liée à l'épidémie de COVID-19 invite à privilégier les vacances en France. Dans ce contexte, le tourisme fluvial est le compromis idéal alliant proximité, évasions et séjours insolites « made in France », tout en permettant le respect des consignes sanitaires.

Alors que la navigation de plaisance reprend progressivement sur l'ensemble du réseau géré par Voies navigables de France, le tourisme fluvial présente de nombreux atouts pour satisfaire toutes les envies d'escapades cet été, loin de la foule et en toute tranquillité, au fil de l'eau.

Les destinations fluviales de Franche-Comté : la petite Saône et le canal du Rhône au Rhin, sont des destinations privilégiées et très fréquentées en France, elles permettent un tourisme « slow » au cœur de paysages naturels.



LE TOURISME FLUVIAL SUR LA PETITE SAONE ET LE CANAL DU RHONE AU RHIN : UNE DESTINATION PRISEE POUR LA LOCATION DE BATEAUX ET LA PLAISANCE PRIVEE

Avec plus de 300 km de voies navigables de petit gabarit sur l'est de la Région Bourgogne Franche Comté, ce réseau est composé de la Petite Saône (amont de la Saône à petit gabarit) et du Canal du Rhône au Rhin (CRR : reliant la Saône au bassin Rhénan), ces deux itinéraires étant connectés par le carrefour fluvial de Saint-Jean-de-Losne.



Le tourisme fluvial dans ce secteur connaît depuis plusieurs années des fréquentations importantes par la **location de bateau** avec, en 2019, près de 2 000 passages pour la Petite Saône et près de 1 000 passages sur le CRR jusqu'à Besançon. La **plaisance privée** est également très présente sur ces 2 itinéraires avec une prédominance de cette activité sur le Canal du Rhône au Rhin.

Les retombées économiques de cette activité touristique sont significatives : **on estime en effet à plus de 11 millions d'euros¹ les retombées économiques de la plaisance fluviale** sur les territoires irrigués par ces réseaux.

LA PETITE SAONE : UNE DESTINATION ENTRE NATURE ET BIODIVERSITE

La Petite Saône est une **destination familiale**, qui mêle étroitement fluvial et cyclotourisme et permet une immersion dans les terres comme sur l'eau en respectant au mieux l'environnement.

Elle se parcourt sereinement, en prenant son temps. Ses écluses, toutes automatisées, permettent une fluidité de navigation, même pour les novices. Elle se découvre au gré de la voie fluviale à bord d'un bateau privé ou



¹ Données 2017

grâce à une offre de location de bateaux sans permis habitables, répartie sur plusieurs points de l'itinéraire (Franche-Comté Nautic à Port-sur-Saône, Locaboat à Scey-sur-Saône, les Canalous à Pontailler, Saône Plaisance à Savoyeux).

Avec seulement quelques portions canalisées, la Petite Saône est restée majoritairement sous sa forme de rivière naturelle, avec un **niveau d'eau assuré toute l'année**. Elle est ainsi un véritable corridor écologique.



Sa localisation au cœur d'un contexte exclusivement rural en fait un intermède propice au développement du slow tourisme entre la fin du canal des Vosges à Corre et l'entrée sur la Saône à grand Gabarit par l'une des deux cités historiques de la batellerie française : Saint-Jean-de-Losne.

Connectée aux autres canaux de Bourgogne (canal de Champagne-Bourgogne, canal de Bourgogne), et au Canal du Rhône au Rhin en Franche-Comté (depuis Saint-Jean-de-Losne), la navigation sur la Petite Saône propose un large panel de destinations pour découvrir la région.

Cet itinéraire fluvial est également longé d'une offre complémentaire avec la véloroute « la Voie bleue Moselle-Saône à vélo ».

A noter quelques joyaux du patrimoine qui jalonnent l'itinéraire :

- La cité de Gray, labellisée Cité de Caractère.
- Le château de Rupt-sur-Saône
- Le tunnel de Saint-Albin (classé Monument Historique)

On peut découvrir ces deux derniers sites depuis le bateau promenade « le Cadet Rousselle » qui offre des croisières commentées d'1h30.

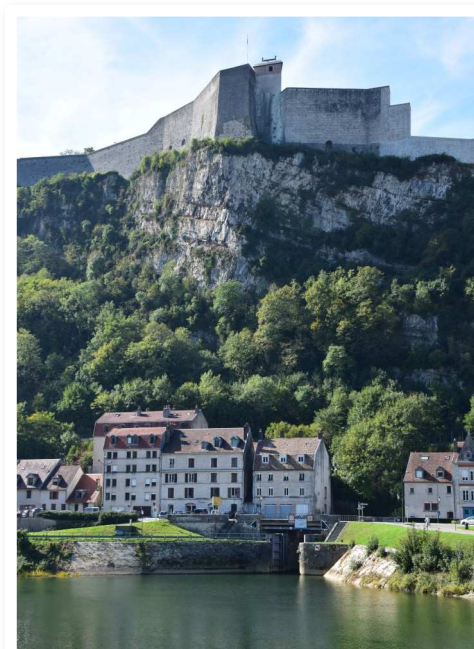


LE CANAL DU RHONE AU RHIN : UNE OFFRE FLUVESTRE ENTRE CITES ET GRANDS PAYSAGES

Alternant les portions en canaux et en rivière sur 180 km, la section du Canal du Rhône au Rhin allant de Saint-Jean-de-Losne à Montbéliard possède des atouts qualitatifs indéniables en terme de paysages différenciés et d'expérience culturelle.

L'itinéraire invite à la pratique du « fluvestre » combinant découverte fluviale et connexion terrestre ; il est longé par la véloroute « Eurovélo 6 », déjà très fréquentée.

La navigation sur l'itinéraire peut se faire en formule libre, par le biais de la plaisance privée ou de la location de bateaux sans permis habitables (base Nicols de location localisée à Dole), ou en formule accompagnée à bord d'une péniche-hôtel (compagnie Croisieurope).



L'itinéraire est jalonné par des haltes et ports de plaisance dont certains sont stratégiquement situés au cœur de cités historiques :

- Dole : ancienne capitale culturelle de Franche-Comté,
- Besançon : ancienne cité Vauban et berceau historique de l'horlogerie française,
- Montbéliard/Sochaux : site historique d'implantation de Peugeot.

Par ailleurs, le Grand Besançon Métropole propose deux offres de navigation plus courtes et ponctuelles pour partir à la découverte de son patrimoine :

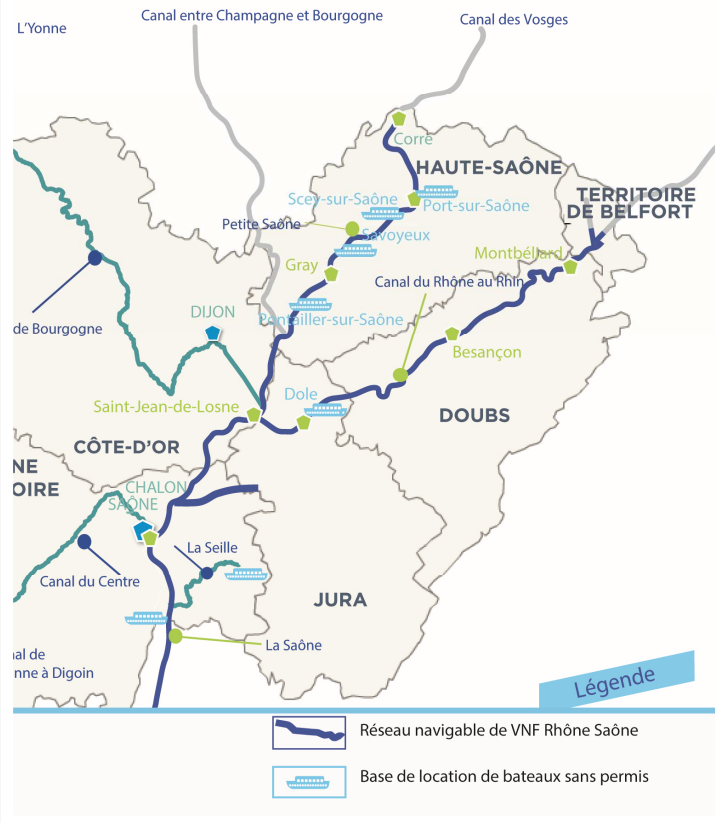
- Les « Vedettes de Besançon », bateaux promenade avec pilote, qui permettent de faire suivant un circuit prédéfini la boucle du vieux Besançon via la traversée du tunnel de Thoraise depuis le Doubs navigable.
- Les bateaux électriques de Doubs Plaisance qui permettent de naviguer seul et de prendre le temps quelques heures ou à la demi-journée pour s'arrêter et se promener librement sur le Doubs autour de Besançon.

Tout comme la pratique du vélo, les activités nautiques et de loisirs jalonnent l'itinéraire du Canal. De la pratique tranquille du paddle à la descente en canoë d'une partie du Doubs en passant par des zones de vitesse dédiées au ski nautique à un retour au calme sur les plages aménagées le long du Doubs, il y en a pour tous les publics.





Les bases de location sur le réseau de VNF Rhône Saône



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Avec plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.